

ORDRE DU JOUR
SÉANCE ORDINAIRE
6 FÉVRIER 2017 à 20h00

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Présentation de Madame Maude Grenier de l'organisme Par'enfants: présentation de la Famille à l'honneur à St-Adelphe. Gemme-Douville (calendrier 2016 - 2017)

- 1 -Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 2 -Adoption des minutes (séance ordinaire 9 janvier 2017)
- 3 -Approbation des comptes
- 4 -Lecture de la correspondance et dépôt de cette correspondance aux archives
- 5 -Remerciements à Mme Line Lapointe et à M. Mario Montambault pour la représentation municipale faite au Combat de cerfs-volants (rokkakus)
- 6 - Prêt gratuit de la salle municipale de l'hôtel de ville à la FADOQ locale pour le tournoi de golf sur neige
- 7 -Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2017 de la COMBEQ
- 8 -Commandite au St-Adelforce pour l'édition 2017, prêt gratuit des locaux et des terrains et fermeture d'une rue
- 9 -Remerciements à madame Ginette Gagnon qui a assuré l'entretien des locaux de immeuble caisse appartenant à la municipalité
- 10-Contribution financière à Moisson-Mauricie pour les services d'aide alimentaire offerts à des citoyens de Saint-Adelphe
- 11-Tirage de bons d'achat offerts par la municipalité parmi les participant/e/s à Expo Mékinac
- 12-Renouvellement de la contribution 2017 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie (Réseau Biblio)
- 13-Règlement 2017-303 (modification du règlement du plan d'urbanisme 2009-252 de la Municipalité de Saint-Adelphe)
- 14-Date de la tenue de l'assemblée publique de consultation (changements au règlement d'urbanisme : projet de règlement no 2016-301 modifiant le règlement de zonage 2009-253 et projet de règlement no 2016-302 modifiant le règlement de lotissement 2009-255
- 15-Mise en vente des bandes de la patinoire et des structures qui les soutiennent
- 16-AVIS DE MOTION (Règlement d'emprunt 2017-304 pour des travaux de voirie et de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable)
- 17-Désignation de Mme Lise Lévesque pour assister M. Philippe Dufresne dans la gestion du site Internet et du panneau numérique appartenant à la municipalité
- 18-Acceptation de la soumission de Classement Luc Beaudoin inc. pour le réaménagement de la bibliothèque
- 19-Achat d'une tente (de style chapiteau) avec housse identifiant la municipalité
- 20-Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité
- 21-Félicitations à M. François-Philippe Champagne pour sa nomination à titre de Ministre du Commerce international du Canada
- 22-Engagement de Mme Nicole Lemay pour les travaux d'entretien dans l'immeuble caisse populaire
- 23-VARIA :
- 24-Période de questions
- 25-Levée de l'assemblée

Daniel Bacon, directeur général, Sec.-trésorier

À une séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe, tenue le sixième jour de février de l'an 2017, à 20h00, à la salle du conseil de l'hôtel de ville.

À laquelle étaient présents et présentes Mesdames les conseillères Bernita Tétrault et Line Lapointe, messieurs les conseillers Mario Montambault, Léon Gagnon, Michel Denis et Jean Baillargeon, siégeant sous la présidence de son Honneur le maire monsieur Paul Labranche.

Quatre (4) contribuables assistent à la rencontre.

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE À 20 h.

2017-02-18 Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte l'ordre du jour tel que présenté par monsieur le maire.

Adopté

2017-02-19 Adoption des minutes de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2017

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 9 janvier 2017, soit adopté tel que rédigé par monsieur Daniel Bacon, directeur général, secrétaire-trésorier.

Adopté

2017-02-20 Approbaton des comptes

| | |
|---|-----------|
| 13358 Société canadienne des Postes | 94,48 |
| 13359 Dany Lapointe | 69,69 |
| 13360 Telus | 46,52 |
| 13361 Telus | 721,39 |
| 13362 Hydro-Québec | 358,40 |
| 13363 Société canadienne des Postes | 94,48 |
| 13364 Hydro-Québec | 108,08 |
| 13365 ANNULÉ | |
| 13366 Daniel Bacon | 17,06 |
| 13367 COMBEQ | 402,41 |
| 13368 Paul Labranche | 150,85 |
| 13369 Mario Montambault | 62,10 |
| 13370 Line Lapointe | 101,70 |
| 13371 Société canadienne des Postes | 94,48 |
| 13372 Marcel Guimond & Fils | 28 617,20 |
| 13373 Canadien National inc. | 831,00 |
| 13374 Service Cité propre | 3 266,89 |
| 13375 COOP Univert | 698,67 |
| 13376 C.R.S.B.P. Mauricie | 6 252,09 |
| 13377 Distribution Robert | 476,43 |
| 13378 Daniel Durocher inc. | 1 423,39 |
| 13379 Électroméga Ltée | 11,50 |
| 13380 Environex | 517,33 |
| 13381 Distribution Vithemon | 6,00 |
| 13382 Ferme Repau & Fils | 1 579,99 |
| 13383 Fournitures Denis | 377,31 |
| 13384 Le Groupe A & A | 141,42 |
| 13385 Le Groupe Harnois | 356,03 |
| 13386 Équipements de sécurité Hotte | 206,90 |
| 13387 Groupe Harnois inc. | 1 354,43 |
| 13388 Librairie Archambault | 116,34 |
| 13389 Microgest informatique | 201,21 |
| 13390 MODOC | 271,92 |
| 13391 M.R.C. de Mékinac | 37 394,41 |
| 13392 Régie des incendies du Centre Mékinac | 22 666,67 |

| | |
|---|----------|
| 13393 Jonathan Roberge | 40,00 |
| 13394 Jean-Guy Rodrigue | 20,00 |
| 13395 Signoplus | 505,32 |
| 13396 SSJB de la Mauricie | 146,02 |
| 13397 L'Union-Vie | 1 213,67 |
| 13398 Veolia Water Technologies | 324,24 |
| 13399 Fédération québécoise municipalités | 40,79 |
| 13400 Valérie Champagne | 172,25 |
| 13401 Hydro-Québec | 1 175,66 |
| 13402 Moisson/Mauricie | 87,36 |
| 13403 FADOQ St-Adelphe | 100,00 |
| 13404 COMBEQ | 678,30 |
| 13405 ADMQ | 859,64 |

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que M. Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes approuvés.

Je, Daniel Bacon, soussigné directeur général/sec.-trésorier, certifie sous mon serment d'office qu'il y a assez d'argent dans le fonds général de la municipalité pour payer les comptes de janvier 2017 ci-dessus approuvés.

Adopté

Lecture de la correspondance

COMBEQ: Congrès des membres les 4, 5 et 6 mai 2017 à Québec.

Revenu Québec: À compter de janvier 2017, des modifications sont apportées au Programme de crédit de taxes foncières agricoles et l'administration du programme est transférée à Revenu Québec.

André Godin: Mise en demeure transmise à la municipalité concernant la déverbalisation de la Route-du-Lac-à-Baril en 1994.

MMQ Assurance: Récépissé d'un avis de réclamation dossier André Godin

Services Canada: Confirmation de la réception du formulaire de demande de la municipalité à Emploi d'été Canada

St-Adelforce : Demande d'un octroi pour la réalisation de l'édition 2017 du St-Adelforce

Ginette Gagnon: Avis à la municipalité qu'elle met fin à son contrat d'entretien des locaux de l'immeuble caisse appartenant à la municipalité

Martin Chenard: Compte-rendu et orientation préliminaire dossier Martin Chenard (dossier en attente de la décision de la portée collective article 59 avec les Municipalités de la MRC Mékinac)

Min. Transports: Récépissé de la demande de la municipalité concernant l'exemption du dépôt de garantie pour des travaux dans l'emprise du ministère, n'excédant pas 10 000 \$

Biblio Mauricie : Facturation de la contribution annuelle 2017 pour St-Adelphe : 6 252,09 \$ incluant les taxes

Min. Aff. Mun.: Récépissé de la lettre indiquant que la municipalité se porte caution en faveur du Centre des loisirs St-Adelphe (construction d'un toit sur la patinoire)

Régie gestion mat. résid.: Tonnage de recyclage enregistré en 2015 par notre municipalité : 99,465 tonnes

Éco Entreprises Québec: Approbation de la demande financière de la municipalité pour des équipements de récupération des aires publiques: subvention de 547 \$

CJE Mékinac Mélanie Thiffault: Invitation à participer au prix Mauriciennes d'influence

Comité Fêtes 125^e – 100^e: Bilan des Fêtes du 125^e municipalité et 100^e église: profits de 2 434\$ répartis entre la Société d'histoire et la Fabrique, et des dons remis à l'école Primadel, au Comité de visite aux malades et au Centre des loisirs

Entreprises A. Barrette: Offre de service pour mécanique de procédé (remplacement d'équipements) à la station d'eau potable.

Assoc. Canadienne Maîtres de poste: Le Comité permanent des opérations gouvernementales et des prévisions budgétaires du Gouvernement

fédéral a produit un rapport qui ne fait aucune recommandation pour le service bancaire postal.

Min. Aff. Mun.: Récépissé du relevé des membres du conseil municipal ayant déposé leur déclaration des intérêts pécuniaires

Mutuelle mun. Qc: Part de la ristourne attribuée à St-Adelphe exercice financier 2016 : 3 711 \$

CIUSSS Mauricie Centre Qc: Subvention de 3 800 \$ accordée à notre municipalité pour les services de premiers répondants (année 2016-17)

Maison des familles: Remerciements pour le don accordé par la municipalité au Projet Boîte à cadeaux qui a rejoint 45 familles à faible revenu dans Mékinac

Min. Aff. Mun.: Récépissé d'une demande d'aide financière faite par le Centre des loisirs dans le cadre du programme Fonds conjoncturel de développement

2017-02-21

Acceptation et dépôt de la correspondance aux archives

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe accepte le dépôt aux archives de la correspondance présentée par monsieur Daniel Bacon, directeur général/secrétaire-trésorier.

Adopté

2017-02-22

Remerciements à Mme Line Lapointe et à M. Mario Montambault pour la représentation municipale faite au Combat de cerfs-volants Rokkakus

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Grandes-Piles a tenu sa 15^e Édition du Festi-Volant les 27, 28 et 29 janvier 2017;

CONSIDÉRANT qu'un combat de cerfs-volants Rokkakus, mettant en compétition les municipalités de la M.R.C. de Mékinac, a été tenu avec l'activité « L'envolée Mékinac »;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe avait désigné madame Line Lapointe et monsieur Mario Montambault de Saint-Adelphe pour participer à cette compétition;

EN CONSÉQUENCE :

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe souligne la belle participation de Mme Line Lapointe et de M. Mario Montambault à «L'Envolée Mékinac», et les remercie très sincèrement pour la représentation qu'ils ont faite au nom de la Municipalité de Saint-Adelphe, lors du combat de Rokkakus à Grandes-Piles.

Adopté

2017-02-23

Prêt gratuit de la salle municipale de l'hôtel de ville à la FADOQ locale pour le tournoi de golf sur neige

CONSIDÉRANT qu'un tournoi de golf sur neige organisé par la FADOQ locale se déroulera le 12 mars 2017, lequel tournoi s'adresse aux adultes et aux enfants de 7 à 14 ans et ce, dans une ambiance amicale;

CONSIDÉRANT qu'une demande a été présentée à la municipalité pour le prêt gratuit de la salle municipale et de l'utilisation des terrains municipaux;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe prête gracieusement la salle municipale à la FADOQ locale pour l'activité tournoi de golf sur neige.

Que la Municipalité de St-Adelphe se dégage de toute responsabilité civile et matérielle et ne se tiendra nullement responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir à l'extérieur des terrains et des locaux de la municipalité lors de la tenue de ce tournoi.

Adopté

2017-02-24

Inscription de M. Dany Lapointe inspecteur, au congrès 2017 de la COMBEQ

CONSIDÉRANT que la Corporation des officiers municipaux en bâtiment et en environnement du Québec tiendra son congrès annuel à Québec, les 4, 5 et 6 mai 2017;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise M. Dany Lapointe inspecteur municipal, à assister au congrès 2017 de la COMBEQ et défraie les coûts d'inscription au montant de 678,30 \$, taxes incluses.

Que les coûts d'hébergement et de déplacement seront défrayés par la municipalité.

Adopté

2017-02-25

Commandite au St-Adelforce pour l'édition 2017, prêt gratuit des locaux et des terrains et fermeture d'une rue

CONSIDÉRANT que le Comité St-Adelforce prépare la 13^e édition de l'activité St-Adelforce les 30 juin, 1^{er} juillet et 2 juillet 2017;

CONSIDÉRANT que cet événement attire à chaque année un très grand nombre de visiteurs et des compétiteurs de partout en province;

CONSIDÉRANT le temps, l'argent et l'énergie que le Comité St-Adelforce fournit pour l'organisation de ce championnat et qu'il compte sur des partenaires financiers pour en assurer le succès;

EN CONSÉQUENCE:

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe contribue pour un montant de 4 500 \$ à la réalisation de la treizième édition 2017 de l'événement St-Adelforce qui se tiendra les 30 juin, 1^{er} juillet et 2 juillet 2017.

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise le Comité responsable de l'événement St-Adelforce à utiliser sans frais l'électricité, à occuper sans frais les locaux, les terrains municipaux et la patinoire.

Que la Municipalité autorise le Comité St-Adelforce à bloquer l'accès d'un secteur de la rue Baillargeon pour assurer la sécurité des piétons, procéder à l'installation d'un bloc sanitaire mobile et autoriser des espaces de stationnement à des véhicules campeurs à la hauteur du parc municipal.

Que la Municipalité de St-Adelphe se dégage de toute responsabilité civile et matérielle et ne se tiendra nullement responsable des accidents ou incidents qui pourraient survenir dans les compétitions qui se dérouleront lors de cet événement.

Que le Comité du St-Adelforce verra à faire signer aux compétiteurs qui participeront aux épreuves, une formule dégageant la Municipalité de St-Adelphe, ses représentants et les organisateurs, de toutes poursuites civiles en cas d'accidents ou incidents qui pourraient survenir aux dates précitées.

Adopté

2017-02-26

Remerciements à Madame Ginette Gagnon qui a assuré l'entretien des locaux de l'immeuble caisse appartenant à la municipalité

CONSIDÉRANT que madame Ginette Gagnon a travaillé pendant quelques mois, pour le compte de la municipalité, à l'entretien des locaux de l'immeuble caisse;

CONSIDÉRANT que madame Gagnon a informé la municipalité qu'elle prenait sa retraite à la fin janvier 2017;

CONSIDÉRANT qu'elle s'est entièrement acquittée de ses tâches avec dévouement, disponibilité et empressement et a travaillé de façon consciencieuse;

EN CONSÉQUENCE

Il est résolu à l'unanimité :

Que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe adresse des remerciements très sincères à Madame Ginette Gagnon pour la période où elle a été à l'emploi de la susdite municipalité.

Que la Municipalité lui souhaite le meilleur des succès dans les projets qui lui tiennent à cœur, ainsi qu'une retraite vécue auprès des siens, dans la quiétude et le bonheur.

Adopté

2017-02-27

Contribution financière à Moisson-Mauricie pour les services d'aide alimentaire offerts à des citoyens de Saint-Adelphe

CONSIDÉRANT que Moisson Mauricie / Centre-du-Québec sollicite financièrement les villes et les municipalités dont les citoyens bénéficient des services qu'elle et ses organismes partenaires offrent;

CONSIDÉRANT que dans un souci d'équité, un montant de 87,36 \$ est demandé à notre municipalité, sur une période de 2 ans, lequel montant a été établi en fonction du nombre de demandes d'aide alimentaire auquel Moisson ou l'organisme Carrefour Normandie, desservant notre municipalité, répondent à chaque année;

CONSIDÉRANT que la municipalité a défrayé en 2016 un premier versement de 87,36 \$ à l'organisme Moisson-Mauricie;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe autorise le paiement d'un montant de 87,36\$, pour 2017, représentant la contribution qui lui est demandée pour répondre aux demandes d'aide alimentaire des familles de chez nous et permettre une meilleure planification de la distribution de la nourriture par Carrefour Normandie et Moisson Mauricie.

Adopté

2017-02-28 Tirage de bons d'achat offerts par la municipalité parmi les participant/e/s à Expo Mékinac organisée par la Chambre de Commerce de Mékinac

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Adelphe tiendra un kiosque à l'Expo Mékinac qui se tiendra du 21 au 23 avril 2017 au sportium municipal de Saint-Tite (résolution 2017-01-13);

CONSIDÉRANT que la municipalité tiendra un kiosque et que cet événement est une occasion de visibilité, d'échanges et de partenariat;

CONSIDÉRANT que la municipalité souhaite remettre à ceux et celles qui visiteront son kiosque, un billet pour le tirage de huit (8) bons d'achat échangeables dans un commerce de chez nous;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède au tirage de huit bons d'achat d'une valeur de 25 \$ chacun, échangeables dans un commerce de la municipalité de Saint-Adelphe, et ce, dans le cadre de l'Expo Mékinac qui se tiendra du 21 au 23 avril 2017 à St-Tite.

Adopté

2017-02-29 Renouvellement de la contribution 2017 au CRSBP du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Appuyé par madame la conseillère Line Lapointe

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe renouvelle sa contribution annuelle 2017 au Centre régional de services aux bibliothèques publiques du Centre-du-Québec, de Lanaudière et de la Mauricie inc., au montant de 5 437,78 \$, excluant les taxes.

Adopté

2017-02-30 Résolution pour l'adoption du Règlement 2017-303 (modification du règlement du plan d'urbanisme 2009-252 de la Municipalité de Saint-Adelphe)

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe juge opportun d'apporter des modifications à son règlement du plan d'urbanisme 2009-252 afin d'y intégrer de nouvelles affectations du territoire;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance antérieure de ce conseil tenue le 5 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté et qu'il y soit statué ce qui suit :

ARTICLE 1 Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de « Règlement (2017-303) de modification du règlement du plan d'urbanisme numéro 2009-252 de la Municipalité de Saint-Adelphe ».

ARTICLE 2 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

ARTICLE 3 But du règlement

Le présent règlement a pour but d'intégrer à la carte du plan d'urbanisme, de nouvelles affectations du territoire, plus particulièrement en zone agricole.

ARTICLE 4 Modification aux cartes du règlement d'urbanisme

Les cartes incluses au plan d'urbanisme sont remplacées.

ARTICLE 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement no 2017-303 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général

06 février 2017

**PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE MÉKINAC
MUNICIPALITÉ DE ST-ADELPHE**

PROJET DE RÈGLEMENT 2017-303

Projet de Règlement 2017-303 (modification du règlement du plan d'urbanisme 2009-252 de la Municipalité de Saint-Adelphe)

ATTENDU que le Conseil de la Municipalité de Saint-Adelphe juge opportun d'apporter des modifications à son règlement du plan d'urbanisme 2009-252 afin d'y intégrer de nouvelles affectations du territoire;

ATTENDU qu'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance antérieure de ce conseil tenue le 5 décembre 2016;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault

Et résolu à l'unanimité que le présent règlement soit adopté et qu'il y soit statué ce qui suit :

ARTICLE 1 Titre du règlement

Le présent règlement porte le titre de « Règlement (2017-303) de modification du règlement du plan d'urbanisme numéro 2009-252 de la Municipalité de Saint-Adelphe ».

ARTICLE 2 Préambule

Le préambule du présent règlement en fait partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit.

ARTICLE 3 But du règlement

Le présent règlement a pour but d'intégrer à la carte du plan d'urbanisme, de nouvelles affectations du territoire, plus particulièrement en zone agricole.

ARTICLE 4 Modification aux cartes du règlement d'urbanisme

Les cartes incluses au plan d'urbanisme sont remplacées.

ARTICLE 5 Entrée en vigueur

Le présent règlement no 2017-303 entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté

Paul Labranche, maire

Daniel Bacon, directeur général

Avis de motion 5 décembre 2016

AVIS PUBLIC 7 février 2017

2017-02-31

Date pour la tenue de l'assemblée publique de consultation concernant les changements au plan d'urbanisme : projet de règlement no 2016-301 modifiant le règlement de zonage 2009-253, projet de règlement no 2016-302 modifiant le règlement de lotissement 2009-255 et règlement du plan d'urbanisme 2017-303

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le projet de règlement 2016-301 modifiant le règlement de zonage 2009-253, ainsi que le projet de règlement no 2016-302 modifiant le règlement de lotissement 2009-255 et ce, lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 5 décembre 2016;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe a adopté le règlement 2016-303 modifiant le règlement du plan d'urbanisme numéro 2009-252 »,

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de tenir une assemblée publique de consultation auprès des propriétaires de Saint-Adelphe puisqu'il y a modification au plan d'urbanisme;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit.

Que la Municipalité de Saint-Adelphe informe la population concernée que la date de l'assemblée publique de consultation pour la modification au plan d'urbanisme est fixée au 22 février 2017.

Adopté

2017-02-32

Mise en vente des bandes de la patinoire et des structures qui les soutiennent

CONSIDÉRANT qu'un projet du Centre des loisirs local est en préparation pour l'installation d'un toit sur la patinoire et qu'il y a lieu de modifier les structures de la patinoire actuelle (bandes, matériaux, supports et tiges de métal de soutien);

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Saint-Adelphe est propriétaire de ces structures et qu'elle souhaite les mettre en vente;

CONSIDÉRANT que les personnes intéressées devront elles-mêmes désassembler les panneaux des bandes, ainsi que les pièces et structures de la patinoire et en disposer;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe invite les personnes intéressées à lui faire une offre d'achat pour les panneaux servant de bandes et les matériaux et structures de la patinoire.

Qu'un formulaire *OFFRE D'ACHAT DU SOUMISSIONNAIRE* sera disponible au bureau du secrétariat municipal à compter du 7 février 2017.

Que la personne intéressée devra procéder aux travaux de démantèlement au plus tard le 30 avril 2017.

Que la susdite municipalité fera paraître l'avis de mise en vente dans le journal Le Reflet municipal, sur Kijiji, sur le site Web et le panneau numérique de la municipalité.

Que les offres devront parvenir au plus tard le 3 avril 2017, à 16h, au bureau du secrétariat municipal, 150, rue Baillargeon à Saint-Adelphe, pour être ouvertes à la salle du conseil de l'endroit, immédiatement après le délai fixé pour leur réception.

Que la Municipalité ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni aucune des offres déposées à la municipalité, ni à encourir aucuns frais d'aucune sorte envers le /la/soumissionnaire.

Adopté

AVIS DE MOTION (Règlement d'emprunt (2017-304) pour la réalisation de travaux de voirie sur les rangs Price, Haut-St-Émile et St-Pie, ainsi que des travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable » (TECQ 2014-2018).

Monsieur le conseiller Léon Gagnon donne avis de motion qu'à une séance subséquente il sera adopté un projet de règlement d'emprunt (2017-304) visant à décréter l'exécution de travaux municipaux de voirie sur les rangs Price, Haut-St-Émile et St-Pie, (Priorité 4), ainsi que des travaux de mise aux normes et de mise à niveau des équipements d'eau potable (Priorité 1) et qui concerne l'appropriation des deniers nécessaires pour en défrayer le coût par emprunt à long terme, n'excédant pas un montant de 778 253 \$, le tout afin de financer la subvention du MAMOT accordée dans le cadre du Programme de la taxe fédérale d'accise sur l'essence (TECQ 2014-2018) et l'investissement réalisé par la municipalité ».

2017-02-33

Désignation de Mme Lise Lévesque pour assister M. Philippe Dufresne dans la gestion du site Internet et du panneau numérique appartenant à la municipalité

CONSIDÉRANT que madame Lise Lévesque de Saint-Adelphe a informé la municipalité qu'elle était intéressée à se joindre à monsieur Philippe Dufresne pour la gestion du site Internet et du panneau numérique de la municipalité de St-Adelphe;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Michel Denis
Appuyé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe désigne madame Lise Lévesque pour assister monsieur Philippe Dufresne dans la gestion du site Internet et du panneau numérique de la municipalité.

Adopté

2017-02-34

Acceptation de la soumission de Classement Luc Beaudoin inc. pour le réaménagement de la bibliothèque

CONSIDÉRANT que la bibliothèque municipale sera transférée à l'intérieur de l'immeuble caisse populaire lorsque les travaux de réaménagement seront terminés;

CONSIDÉRANT que le nouvel espace permet d'ajouter un nouveau rayonnage *Aetnasak* et qu'il y a lieu de réaménager le rayonnage existant;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur le conseiller Mario Montambault
Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe accepte la soumission préparée par Classement Luc Beaudoin inc. au montant de 8 905 \$ selon la description des composantes, telle que présentée à la susdite municipalité, incluant la garantie des composantes (5 ans) et celle de la main d'œuvre (1 an), ainsi que les frais de livraison.

Adopté sur division

Pour : Bernita Tétrault, Mario Montambault, Léon Gagnon,
Michel Denis et Line Lapointe

Contre : Jean Baillargeon

2017-02-35

Achat d'une tente (de style chapiteau) avec housse identifiant la municipalité

CONSIDÉRANT qu'il arrive régulièrement que les municipalités soient invitées à participer à différentes expositions et événements pour faire la promotion de leurs services (Expo Mékinac, Les Trous Gourmands...);

CONSIDÉRANT que les participants à ces événements font leur présentation sous un mini chapiteau;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Appuyé par monsieur le conseiller Michel Denis
Et résolu :

Que la Municipalité de St-Adelphe procède à l'achat d'une tente 10' X 10', auprès de Lemercier de St-Tite, au montant de 1 637,24 \$ incluant housse, valise à roulettes, jeu de poteaux, impression du logo municipal, drapeau, sac de transport, base séparée et frais de transport.

Adopté

2017-02-36

Contrat de fourniture et de plantation de fleurs pour les aménagements paysagers, les pots, les bacs et les jardinières de la municipalité

Il est proposé par madame la conseillère Line Lapointe
Appuyé par madame la conseillère Bernita Tétrault
Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe accorde à «*Centre Jardin Multi-Fleurs enr.*» (Luc Gravel, propriétaire), le contrat pour la fourniture et la plantation de fleurs dans les jardinières, les bacs et les pots appartenant à la municipalité pour l'été 2017 et ce, au coût de 2 280 \$, excluant les taxes, le tout, selon les mêmes quantités de fleurs que celles fournies par cette entreprise en 2016.

Que certaines modifications pourront être apportées aux variétés de fleurs, après discussion avec le directeur général.

Adopté

2017-02-37

Félicitations à M. François-Philippe Champagne pour sa nomination à titre de Ministre du Commerce international du Canada

Il est unanimement résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe exprime ses plus vives félicitations à Monsieur François-Philippe Champagne député de Saint-Maurice-Champlain pour sa récente nomination à titre de Ministre du Commerce international du Canada et lui souhaite ses meilleurs vœux de réussite dans ses nouvelles fonctions.

Adopté

2017-02-38 Engagement de Mme Nicole Lemay pour l'entretien des locaux de l'immeuble caisse populaire

CONSIDÉRANT que madame Ginette Gagnon a remis sa démission pour l'entretien de l'immeuble caisse et a informé la municipalité qu'elle quittait le 28 janvier 2017;

CONSIDÉRANT que madame Nicole Lemay est disposée à prendre la relève jusqu'au 30 avril 2017, date de son renouvellement de contrat de l'immeuble hôtel de ville;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame la conseillère Bernita Tétrault

Appuyé par monsieur le conseiller Léon Gagnon

Et résolu :

Que la Municipalité de Saint-Adelphe engage Mme Nicole Lemay pour l'entretien de l'immeuble caisse populaire, pour la période du 29 janvier 2017 au 30 avril 2017, avec un ajustement salarial de 50 \$ par semaine. **Adopté**

2017-02-39 Levée de l'assemblée à 20 h 44

Il est proposé par monsieur le conseiller Léon Gagnon que la séance soit levée.

Paul Labranche, Maire

Daniel Bacon, Dir. général, Sec.-trés.
